

Chemin de St Jacques de Compostelle (GR65) du Puy-en-Velay à Aumont-Aubrac

Sur le chemin de St Jacques de Compostelle au départ du Puy-en-Velay, également appelé Via Podiensis, découvrez les paysages du Velay en pays du Gévaudan, les gorges de l'Allier, les forêts et bocages du plateau de la Margeride, jusqu'au pays de l'Aubrac où se terminera notre périple autour d'un délicieux aligot !



7 jours/7 nuits : du 24 juin (après-midi) au 1er juillet 2022 (midi)
Hébergement en gîtes d'étape avec ½ pension
Découverte de spécialités locales
Groupe de 12 personnes

6 jours de marche (90km), chacun à son rythme :
entre 13km et 19km par jour, soit 4-6h de marche par jour,
dénivelés jusqu'à 500m par jour

Accompagnement par:
Sandra : contact@sandra-schmieder.com
Tél. 06 24 04 76 62

Budget pour le séjour

Hébergement et ½ pension: environ 270€ (à régler par vous-même sur place)

Dans des gîtes d'étape, en chambres partagées de 2 à 6 lits selon les gîtes, avec généralement la demi-pension (petit déjeuner et dîner) sauf deux dîners réservés au restaurant et un petit déjeuner pris librement. Les gîtes et restaurants sont déjà réservés.

Compléments de restauration : environ 50€ (à régler par vous-même sur place)

Vous organiserez librement vos 6 déjeuners sous forme de pique-nique sur le chemin. Possibilité de panier repas dans les gîtes à environ 8€. Il y a des épiceries, boulangeries et charcuteries dans les villages.

La Malle Postale : 78€ (à régler à l'inscription)

Pour randonner léger, votre bagage sera acheminé quotidiennement de gîte en gîte. Prévoir un bagage unique de 13 kg maximum. Retour au Puy-en-Velay par navette. Arrivée au Puy-en-Velay à 12h le dernier jour.

Frais d'organisation, d'encadrement et d'animation : 350€ (à régler à l'inscription)

Organisation du séjour. Animations quotidiennes au moins 1h (échauffements, étirements, automassages, relaxations, ...) selon les possibilités dans les gîtes et en extérieur, et selon la météo.

RandoPass : 28€ pour un an (à souscrire par vous-même)

Il est nécessaire de souscrire à une assurance/assistance de type RandoPASS auprès de « Sport pour tous » ou de présenter une autre police d'assurance couvrant l'activité randonnée pédestre.

Créanciale : prévoir 10€ (à régler par vous-même sur place)

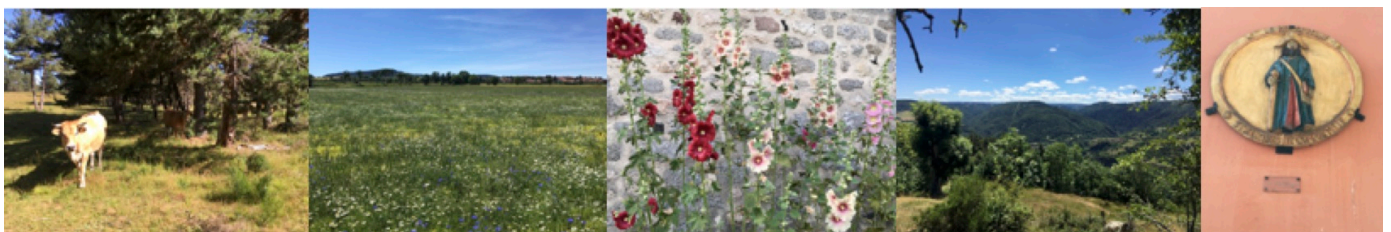
Document facultatif à acheter à la boutique de la Cathédrale du Puy-en-Velay le vendredi après-midi de votre arrivée. Elle sera tamponnée dans les gîtes et attestera de votre parcours. Document personnel valable à vie.

Transport domicile – Puy-en-Velay (à votre charge selon votre moyen de transport)

Il est possible de co-voiturer avec d'autres participants. Depuis Valbonne, prévoir environ 120-130€ d'essence et 50€ de péages aller-retour par véhicule. Pour le parking, prévoir 14 ou 22€ pour la semaine selon le parking. Il existe aussi un parking gratuit avec navette à 7 km du Puy. Donc un co-voiturage à 3 revient à **environ 60€/personne l'aller-retour**. Comptez 5h30 de route (hors pauses) pour les 430 km de Valbonne au Puy-en-Velay.

Autres frais

Ne sont pas inclus : les repas avant le dîner du 24/6, ainsi que les repas après le petit déjeuner du 1/7, les boissons et autres dépenses personnelles.



PROGRAMME

Vendredi 24 juin

Arrivée au Puy-en-Velay (628m alt.) dans l'après-midi, installation à l'Accueil St Georges, stationnement au parking du Breuil 22€ la semaine ou au parking du Grand Séminaire à 14€ la semaine ou gratuitement à 7km avec la navette de la Malle Postale.. Achat de la créanciale à la Cathédrale, dîner au restaurant, spectacle Puy de lumières s'il a lieu.

Samedi 25 juin

Petit déjeuner à l'accueil St Georges. Messe des pèlerins à 7h à la Cathédrale, départ pour le chemin. Prévoir un pique-nique sur le marché du Puy. Marche de **15km (4h)** jusqu'à Montbonnet (1100m alt.). Attention ne pas prendre la variante qui passe par Bains ! Installation au gîte, pratiques au gîte, dîner au gîte.

Dimanche 26 juin

Petit déjeuner au gîte. Marche de **15km (4h)** jusqu'à Monistrol d'Allier (610m alt.). Passage par le lac de l'œuf (1205m alt.) puis St Privat (890 m alt., charcuterie Chabanon, meilleur ouvrier de France) où on peut acheter le pique-nique. Monter à la chapelle de Rochegude (967m alt.) pour prendre le pique-nique. Ensuite, c'est de la descente jusqu'à Monistrol. Installation au gîte, pratiques au gîte et dîner au gîte.

Lundi 27 juin

Petit déjeuner au gîte. Marche de **13km (3h45)** jusqu'à Saugues (960m alt.). Prévoir un pique-nique au départ ou compter sur la ferme aux fromages (Le Falzet) où l'on peut déjeuner simplement (yaourt, fromage blanc, sandwich....) ou sur l'omlette « chez Josy » à Rognac. On essaiera de réserver chez Josy. Buvette la coquille à Le Verney. Installation à l'hébergement. Pratiques au dojo. Dîner en ville.

Mardi 28 juin

Petit déjeuner en ville. Prévoir un pique-nique. Marche de **19km (5h10)** jusqu'à Le Sauvage (1292m alt.). Installation au gîte, pratiques en extérieur si le temps le permet, dîner sur place.

Mercredi 29 juin

Petit déjeuner au gîte. Prévoir un pique-nique. Marche de **13km (3h30)** jusqu'à St Alban de Limagnole (950m alt.). Installation au gîte, pratiques au gîte et dîner sur place.

Jeudi 30 juin

Petit déjeuner au gîte. Marche de **16km (3h45)** jusqu'à Aumont-Aubrac (1050m alt.). Installation au gîte. Dîner aligot ! Soirée libre ou dans le jardin si le temps le permet.

Vendredi 1^{er} juillet

Petit déjeuner sur place. RDV devant la mairie à 10h20 maximum pour un départ de navette à 10h30 : arrivée au Puy-en-Velay à 12h. Fin du séjour.

Journée type :

- Petit déjeuner
- Dépôt du bagage à l'entrée du gîte pour 8h
- Echauffements avant la marche
- Randonnée libre « chacun à son rythme », en groupe ou seul
- Déjeuner sous forme de pique-nique, ... sieste ?
- Rendez-vous au gîte. Récupération du bagage. Installation dans les chambres.
- Pratiques diverses : étirements, automassages, relaxation, partages...
- Dîner au gîte ou au restaurant
- Soirée libre



FICHE D'INSCRIPTION

Chemin de St Jacques de Compostelle (GR65) du Puy-en-Velay à Aumont-Aubrac du 24 juin au 1er juillet 2022

Description:

7 jours / 7 nuits du 24 juin (après-midi) au 1er juillet 2022 (midi, avant le déjeuner)

6 jours de marche (environ 90km), chacun à son rythme: entre 13km et 20km par jour, soit 4-6h de marche par jour, sans difficulté technique, avec des dénivelés jusqu'à 500m par jour.

Hébergement 7 nuits en gîtes d'étape en chambres de 2 - 6 personnes selon les gîtes.

1/2 pension en gîte ou au restaurant avec découverte de spécialités locales.

Groupe de 12 personnes. Environ 1h à 1h30 de pratique par jour.

Sandra : contact@sandra-schmieder.com Tél. 06 24 04 76 62

Je souhaite m'inscrire au séjour-randonnée mentionné ci-dessus et fournis les renseignements et documents suivants :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone portable:

Adresse mail :

Votre réservation sera effective à réception de cette fiche d'inscription imprimée et des éléments suivants :

deux règlements de 175€ (chèque ou espèces) pour les frais d'organisation, d'accompagnement et d'animation. Les chèques seront libellés à l'ordre de Sandra Schmieder. Un chèque sera encaissé 1 mois avant le départ et ne pourra faire l'objet d'un remboursement en cas d'annulation à moins de 1 mois du départ. Le second chèque (solde) sera encaissé 15 jours avant le départ et ne sera plus remboursable en cas d'annulation à moins de 15 jours du départ.

un règlement (chèque ou espèces) de 78 € pour le transport du bagage (13kg max en 1 seule pièce) et pour la navette retour au Puy-en-Velay. Le chèque sera libellé à l'ordre de Sandra Schmieder et sera encaissé 15 jours avant le départ. Cette somme n'est pas remboursable en cas d'annulation à moins de 15 jours du départ.

Avant le départ, je fournis également :

une attestation d'assurance/assistance couvrant la pratique de la randonnée pédestre, par exemple, le RandoPASS (28€ pour un an).

un certificat médical attestant de mon aptitude à la randonnée pédestre.

J'ai pris connaissance du programme du séjour proposé et je me sens apte à randonner pendant 6 jours. En cas d'impossibilité de poursuivre la marche, je prends à ma charge les frais de réservation de gîte qui ne pourraient plus être annulés, ainsi que les frais supplémentaires tels que ceux qui peuvent résulter de transports non prévus initialement. Le séjour est annulable sans frais jusqu'à 1 mois avant le départ. L'organisatrice se réserve le droit d'annuler le séjour à tout moment si les conditions sanitaires ne permettent pas son maintien. Le séjour peut également être annulé lorsqu'il y a moins de 5 participants.

Fait à _____

, le _____

Signature _____